Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Cible 3.7: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

Indicateur 3.7.2: Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge

Informations institutionnelle

Organisations:

Division de la population, Département des affaires économiques et sociales (DAES), Organisation des Nations unies

Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)

Concepts et définitions

Définition:

Nombre annuel de naissances chez les femmes âgées de 10 à 14 ans ou de 15 à 19 ans pour 1 000 femmes dans la tranche d'âge correspondante.

Concepts:

Le taux de natalité des adolescentes représente le risque de procréation chez les femmes d'un groupe d'âge particulier. Le taux de natalité des adolescentes (TNA) est également appelé taux de fécondité par âge (TFPA) pour les 15-19 ans, une désignation couramment utilisée dans le contexte du calcul des estimations de la fécondité totale. Une mesure connexe est la proportion de la fécondité des adolescentes, mesurée comme le pourcentage de la fécondité totale apporté par les femmes âgées de 15 à 19 ans.

Justification:

Il est essentiel de réduire la fécondité des adolescentes et de s'attaquer aux multiples facteurs qui la sous-tendent pour améliorer la santé sexuelle et de la reproduction et le bien-être social et économique des adolescentes. La littérature s'accorde largement sur le fait que les femmes qui tombent enceintes et accouchent très tôt dans leur vie reproductive sont exposées à des risques de complications ou de décès plus élevés pendant la grossesse et l'accouchement que leurs pairs, et que leurs enfants sont également plus exposées à la mortique les enfants nés de femmes plus âgées. Par conséquent, la prévention des naissances très précoces chez une femme est une mesure importante pour améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité infantile. En outre, avoir des enfants à un âge précoce réduit les possibilités d'amélioration socio-économique d'une femme, notamment parce que les jeunes mères sont moins susceptibles de continuer à étudier et, si elles doivent travailler, elles peuvent éprouver des difficultés particulières à combiner leurs responsabilités familiales et professionnelles. Le taux de natalité chez les adolescentes fournit également une preuve indirecte de l'accès des jeunes aux services de santé, car les jeunes, en particulier les adolescentes célibataires, éprouvent souvent des difficultés à accéder aux services de santé sexuelle et reproductive.

Commentaires et limites :

Les divergences entre les sources de données au niveau national sont courantes et le niveau du taux de natalité des adolescentes dépend en partie de la source de données choisie.

Pour l'enregistrement à l'état civil, les taux dépendent de l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances, du traitement des nourrissons nés vivants mais qui meurent avant l'enregistrement ou dans les premières 24 heures de vie, de la qualité des informations déclarées concernant l'âge de la mère et de l'inclusion des naissances de périodes précédentes. La qualité des estimations de la population peut quant à elle être limitée par des déclarations d'âge erronées et des problèmes de couverture.

Pour les données d'enquête et de recensement, le numérateur et le dénominateur proviennent de la même population. Les principales limites sont liées aux déclarations d'âge erronées, aux omissions de naissance, aux déclarations de date de naissance de l'enfant erronées et à la variance due à l'échantillonnage dans le cas des enquêtes.

En ce qui concerne les estimations du taux de natalité chez les adolescentes de 10 à 14 ans, des données comparatives suggèrent qu'une très faible proportion des naissances dans cette tranche d'âge surviennent chez des femmes de moins de 12 ans. D'autres données, basées sur des données rétrospectives d'enquêtes sur les naissances, indiquent que les femmes sont moins susceptibles de déclarer une première naissance survenue avant l'âge de 15 ans lorsqu'elles ont entre 15 et 19 ans que lorsqu'on leur demande cinq ans plus tard, alors qu'elles sont âgées entre 20 et 24 ans.

Méthodologie

Méthode de calcul:

Le taux de natalité chez les adolescents est calculé comme un ratio. Le numérateur est le nombre de naissances vivantes de femmes âgées de 15 à 19 ans, et le dénominateur une estimation de l'exposition à la procréation par les femmes âgées de 15 à 19 ans. Le calcul est le même pour le groupe d'âge 10-14 ans. Le numérateur et le dénominateur sont calculés différemment pour les données sur l'état civil, l'enquête et le recensement.

Dans le cas des données d'état civil, le numérateur est le nombre enregistré de naissances vivantes nées de femmes âgées de 15 à 19 ans au cours d'une année donnée, et le dénominateur est la population estimée ou énumérée des femmes âgées de 15 à 19 ans.

Dans le cas des données de l'enquête, le numérateur est le nombre de naissances vivantes obtenues à partir d'antécédents de naissance rétrospectifs des femmes interrogées âgées de 15 à 19 ans au moment des naissances au cours d'une période de référence précédant l'entrevue, et le dénominateur est les

Page: 1 of 6

années-personnes vécues entre 15 et 19 ans par les femmes interrogées au cours de la même période de référence. L'année d'observation signalée correspond au milieu de la période de référence. Pour certaines enquêtes sans données sur les antécédents de naissance rétrospectifs, le calcul du taux de natalité chez l'adolescent est basé sur la date de la dernière naissance ou le nombre de naissances dans les 12 mois précédant l'enquête.

Selon les données du recensement, le taux de natalité chez les adolescents est calculé en fonction de la date de la dernière naissance ou du nombre de naissances au cours des 12 mois précédant l'énumération. Le recensement fournit à la fois le numérateur et le dénominateur des taux. Dans certains cas, les taux fondés sur les recensements sont ajustés en fonction du sous-enregistrement en fonction des méthodes indirectes d'estimation. Pour certains pays qui n'ont pas d'autres données fiables, la méthode d'estimation indirecte des propres enfants fournit des estimations du taux de natalité des adolescents pendant un certain nombre d'années avant le recensement.

Si des données sont disponibles, la fécondité des adolescents âgés de 10 à 14 ans peut également être calculée.

Pour un traitement approfondi des différentes méthodes de calcul, voir *Manuel sur la collecte des données sur la fertilité et la mortalité, Publication des Nations Unies, Ventes no. E.03.XVII.11* (accessible au public à http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/SeriesF-92E.pdf). Les méthodes indirectes d'estimation sont analysées dans *Manuel X: Indirect Techniques for Demographic Estimation, United Nations Publication, Sales No. E.83.XIII.2* (accessible au public à http://www.un.org/esa/population/publications/Manual X/Manual X.pdf).

Traitement des valeurs manquantes:

• Au niveau national:

On ne tente pas de fournir des estimations pour chaque pays ou région lorsque les données sur les pays ou les régions ne sont pas disponibles.

• Aux niveaux régional et mondial:

Les agrégats régionaux ou mondiaux du taux de natalité des adolescents pour le groupe d'âge des 15-19 ans proviennent de la dernière révision des perspectives démographiques mondiales produite par la Division de la population. Compte tenu des cas où les données sont manquantes ou évaluées comme peu fiables, les estimations pour chaque pays ou domaines sont générées soit par l'opinion d'experts, l'examen et la pondération de chaque observation analytiquement, soit, ces dernières années, par l'utilisation de méthodes statistiques automatisées, soit par l'utilisation d'un modèle de données ajusté aux biais pour contrôler les biais systématiques entre les différents types de données. Voir Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). Perspectives démographiques mondiales 2019 : Révision, Méthodologie des estimations et projections de la population des Nations Unies (ST/ESA/SER. A/425), disponible à https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019 Methodology.pdf.

Agrégats régionaux:

Les taux de natalité des adolescents déclarés pour les agrégats mondiaux et régionaux sont basés sur la moyenne des taux de natalité estimés des adolescents pour deux périodes contiguës de cinq ans (par exemple, 2015-2020 et 2020-2025 pour l'année 2020) publiées aux Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2017). *World Population Prospects: The 2017 Revision, DVD Edition* (http://esa.un.org/unpd/wpp/).

Les taux de fécondité selon l'âge des agrégats mondiaux et régionaux des Perspectives démographiques mondiales (WPP) sont basés sur la reconstruction de la population au niveau des pays et fournissent une meilleure estimation basée sur toutes les informations démographiques disponibles. WPP examine et évalue autant de types et de sources d'estimations empiriques que possible (y compris les antécédents de naissance rétrospectifs, les estimations directes et indirectes de la fécondité), et les estimations finales sont obtenues pour assurer autant de cohérence interne que possible avec toutes les autres composantes démographiques et cohortes énumérées dans les recensements successifs.

Sources d'écarts:

Les estimations fondées sur l'état civil ne sont fournies que lorsque le pays fait état d'une couverture d'au moins 90 pour cent et lorsqu'il existe un accord raisonnable entre les estimations de l'état civil et les estimations de l'enquête. De petites divergences peuvent survenir en raison de différents dénominateurs ou de l'inclusion des naissances chez les femmes de moins de 15 ans. Les estimations de l'enquête ne sont fournies que lorsqu'il n'y a pas d'état civil fiable. Il peut y avoir des divergences sur la datation et le chiffre réel si une période de référence différente est utilisée. En particulier, de nombreux sondages font état de taux pour une période de référence de trois ans et de cinq ans. Pour les pays où les données sont rares, des périodes de référence de plus de cinq ans avant l'enquête pourraient être utilisées.

Sources de données

Description:

L'état civil est la source de données privilégiée. Le recensement et l'enquête auprès des ménages sont des sources alternatives lorsqu'il n'existe pas d'enregistrement à l'état civil fiable.

Les données sur les naissances par âge de la mère sont obtenues à partir de systèmes d'enregistrement de l'état civil couvrant 90 % ou plus de toutes les naissances vivantes, complétées éventuellement par des estimations de recensement ou d'enquête pour les périodes où les données d'enregistrement ne sont pas disponible.

Pour le numérateur, les chiffres communiqués par les offices statistiques nationaux à la Division des statistiques des Nations unies sont prioritaires. Lorsqu'ils ne sont pas disponibles ou présentent des problèmes, on utilise les données des entités statistiques des organisations intergouvernementales aux niveaux régional et sous-régional ou directement des offices nationaux de statistique.

797]Pour le dénominateur, la première priorité est donnée à la dernière révision des Perspectives de la population mondiale produite par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies. Dans les cas où le numérateur ne couvre pas la totalité de la population de facto, une autre estimation appropriée de la population est utilisée si elle est disponible. Lorsque le numérateur ou le dénominateur est manquant, on utilise l'estimation directe du taux produite par l'Office national des statistiques.

Les informations sur les sources sont fournies au niveau de la cellule. Lorsque le numérateur et le dénominateur proviennent de deux sources différentes, ils sont énumérés dans cet ordre.

Dans les pays qui ne disposent pas d'un système d'enregistrement de l'état civil ou dans lesquels la couverture de ce système est inférieure à 90 % de toutes les naissances vivantes, le taux de natalité chez les adolescentes est obtenu à partir des données des enquêtes sur les ménages et des données de

Page: 2 of 6

recensement. Les données d'enregistrement considérées comme complètes à moins de 90 % sont exceptionnellement utilisées pour les pays où les sources alternatives présentent des problèmes de compatibilité et où les données d'enregistrement peuvent fournir une évaluation des tendances. Dans les pays disposant de programmes d'enquêtes multiples, les enquêtes par grand échantillon menées sur une base annuelle ou biennale sont privilégiées lorsqu'elles existent.

Pour des informations sur la source de chaque estimation, voir Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). Données mondiales sur la fécondité 2019 (POP/DB/Fert/Rev2019), accessibles au public à "http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp.

Processus de collecte:

Pour les données d'état civil, les données sur les naissances ou le taux de natalité des adolescentes sont obtenues à partir des données communiquées par les pays à la Division de statistique des Nations unies ou aux divisions ou unités statistiques régionales (CESAO, CESAP, CARICOM, CPS, Eurostat). Les chiffres de population sont obtenus à partir de la dernière révision des *Nations Unies Perspectives de la population mondiale* et seulement exceptionnellement à partir d'autres sources.

1

Les données d'enquête sont obtenues à partir d'enquêtes nationales sur les ménages qui sont coordonnées au niveau international—telles que les enquêtes démographiques et de santé (EDS), les enquêtes sur la santé génésique (ERS) et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS)—et d'autres enquêtes parrainées au niveau national. D'autres enquêtes nationales menées dans le cadre des Enquêtes européennes sur la fécondité et la famille (EFF) ou du Projet panarabe pour la santé familiale (PAPFAM) peuvent également être envisagées. Les données sont extraites de rapports d'enquête publiés ou, dans des cas exceptionnels, d'autres rapports analytiques publiés. Lorsque les estimations sont disponibles dans le rapport d'enquête, elles sont directement tirées de celui-ci. Si des éclaircissements sont nécessaires, des contacts sont pris avec les commanditaires de l'enquête ou l'organisme auteur, qui peuvent parfois fournir des estimations corrigées ou ajustées en réponse. Dans d'autres cas, si des microdonnées sont disponibles, des estimations sont produites par la Division de la population sur la base de ces données nationales.

1

Pour les données de recensement, les estimations sont de préférence directement tirées des rapports de recensement. Dans ce cas, les taux ajustés ne sont utilisés que lorsqu'ils sont déclarés par l'Office national des statistiques. Dans d'autres cas, le taux de natalité des adolescentes est calculé à partir des tableaux sur les naissances des 12 mois précédents par âge de la mère, et de la répartition de la population recensée par sexe et par âge.

]

En plus d'obtenir des données et des estimations directement sur les sites web des offices nationaux de statistiques, les bases de données et les sites web suivants sont utilisés : les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) (">http://api.dhsprogram.com/#/index.html), la base de données de l'Annuaire démographique de la Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies (http://data.un.org), les bases de données internes de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies (voir le dernier communiqué public ici :

href="http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp">|http://www.humanfertility.org), la collection sur la fertilité humaine (http://www.humanfertility.org), la collection sur la

Disponibilité des données

Aux fins des rapports sur les ODD, et conformément au suivi et aux rapports précédents sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les données disponibles commencent en 2000. Les données relatives au taux de natalité chez les adolescentes de 15 à 19 ans sont disponibles pour 221 pays ou zones pour la période 2000 à 2017. Pour 217 pays ou zones, il existe au moins deux points de données disponibles.

La désagrégation régionale de la disponibilité des données est la suivante :

	Entre 2000 et 2018	
Régions du monde et ODD	Au moins un point de données	Deux ou plusieurs points de données
MONDE	221	217
Amérique du Nord et Europe	47	47
Amérique du Nord	4	4
Europe	43	43
Amérique latine et Caraïbes	44	43

	Entre 2000 et 2018	
Régions du monde et ODD	Au moins un point de données	Deux ou plusieurs points de données
Asie centrale et Asie du Sud	14	14
Asie centrale	5	5
Asie du Sud	9	9
Asie de l'Est et du Sud-Est	18	18
Asie de l'Est	7	7
Asie du Sud-Est	11	11
Asie occidentale et Afrique du Nord	24	24
Asie occidentale	18	18
Afrique du Nord	6	6
Afrique subsaharienne	50	50
Océanie	23	21
Océanie à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande	21	19
Australie et Nouvelle-Zélande	2	2
Pays en développement sans littoral (PDSL)	32	32
Pays les moins avancés (PMA)	47	47
Petits États insulaires en développement (PEID)	51	51

Désagrégation :

Âge, éducation, nombre d'enfants vivants, état civil, statut socio-économique, situation géographique et autres catégories, selon la source de données et le nombre d'observations.

Calendrier

Collecte de données :

Les données sont compilées et mises à jour annuellement au cours du premier trimestre de l'année.

Publication des données :

Des données actualisées sur le taux de natalité chez les adolescentes sont publiées chaque année par la Division de la population. La prochaine publication est prévue pour 2020.

0]Fournisseurs de données

Nom:

Pour les données d'état civil, les données sur les naissances ou le taux de natalité des adolescentes sont obtenues à partir des données communiquées par les pays à la Division de statistique des Nations unies ou aux divisions ou unités statistiques régionales (CESAO, CESAP, CARICOM, CPS). Les chiffres de population sont obtenus à partir de la dernière révision des Perspectives de la population mondiale de la Division de la population des Nations unies et, exceptionnellement, à partir d'autres sources. Les données d'enquête sont obtenues à partir d'enquêtes nationales sur les ménages qui sont coordonnées au niveau international—telles que les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS), les enquêtes sur la santé génésique (ERS) et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS)—et d'autres enquêtes parrainées au niveau national. Les données des recensements sont obtenues à partir des données communiquées par les pays à la Division de statistique des Nations unies ou aux divisions ou unités statistiques régionales (Eurostat, CESAO, CESAP, CARICOM, CPS) ou directement à partir des rapports de recensement.

Compilateurs de données

Cet indicateur est produit au niveau mondial par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Références

URL:

http://www.un.org/fr/development/desa/population/index.asp

https://www.unfpaopendata.org/libraries/aspx/Home.aspx

Références:

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). World Fertility Data 2019 (POP/DB/Fert/Rev2019), Disponible à : http://www.un.org/fr/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfd2019.asp.

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). Perspectives démographiques mondiales 2019 : Méthodologie des estimations et projections de la population des Nations Unies (ST/SER. A/425) https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2019 Methodology, pdf.

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). Perspectives démographiques mondiales 2019. http://esa.un.org/unpd/wpp/

Manuel sur la collecte de données sur la fécondité et la mortalité, Publication des Nations Unies (ST/ESA/STAT/SER. F/92), <a href="http://unstats.un.org/unsd/demographic/standmeth/handbooks/Handb

Manuel X : Techniques indirectes d'estimation démographique, Publication des Nations Unies, Chiffre d'affaires no. E.83.XIII.2 http://www.un.org/esa/population/publications/Manual X/Manual X.hpdf.

Indicateur et cadre de suivi de la Stratégie mondiale pour les femmes', Children's and Adolescents' Health (2016-2030), disponible à l'adresse suivante : https://www.who.int/life-course/publications/gs-indicator-and-monitoring-framework.pdf.

Indicateurs connexes

L'indicateur est lié à la cible 5.6 (Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi), car la réduction du nombre de grossesses chez les adolescentes qui peut être obtenue en améliorant l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction reflète également les améliorations de la santé sexuelle et de la reproduction reflète des droits reproductifs en tant que tels. L'indicateur est lié à la cible 17.19 (D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement) parce que le taux de natalité des adolescentes s'appuie en partie sur les données de l'enregistrement des naissances et du recensement. Le renforcement des systèmes d'enregistrement de l'état civil et des statistiques de l'état civil dans les pays qui peuvent atteindre une couverture de 100 % des naissances par l'enregistrement et l'actualité des données de recensement sont pertinents pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 3.7.

Page: 5 of 6